

DELEGATION DE SIGNATURE A Mme Sandra ARLET

Monsieur Jean-Louis ERVOES, agissant en qualité de Directeur Général de 13 Habitat sur le fondement de l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

- Vu la délibération n° **CA-21.119** du Conseil d'Administration du 15 décembre 2021
- Vu l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation
- Considérant que **Madame Sandra ARLET** exerce les fonctions de **Responsable du Pôle Attribution**, placée sous l'autorité de la Directrice Clientèle.

Donne délégation à **Madame Sandra ARLET** pour signer les actes suivants :

- Les correspondances courantes liées à l'activité de son service ;
- La commande, l'attestation de service fait pour les dépenses relevant de son domaine d'activité et s'inscrivant dans le cadre de budgets prédéfinis.

Marseille, le 28 janvier 2022

Responsable du Pôle Attribution

Directeur Général

SIGNE

SIGNE

Sandra ARLET

Jean-Louis ERVOES

Conformément aux dispositions de l'article R.421-5 du code de Justice Administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille – 22/24 rue Breteuil – 13006 Marseille – Tel : 04.91.13.48.13 – Fax : 04.91.81.13.87 – dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié par remise en main propre le

Sandra ARLET